Compte rendu du conseil municipal du lundi 15 mai 2023

Présents : Vincent Delory, Marianne Drouet, Elie Franc, Jean Hannart, Aidan Obrist, Serge Pratlong.

Absents excusés :Francis Bruc, Helene Bruneteau,

Absentes : Sophie Dudek, Evelyne Millan, Stéphanie Quinto Segura

Secrétaire de séance : Serge Pratlong

°Subventions aux associations

Sur proposition de la commission culture le maire propose d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2023

- Demain sans faute 150€
- Amis de l'école 950€
- Club des Ainés ruraux 200€
- Foyer Rural 1000€
- Foot Sud Lozère 100€
- Foyer socio-éducatif de Florac 60€
- Foyer socio-éducatif de Saint Etienne 450€
- Le Pétassou 350€
- Le Resto du cœur 100€
- Liridina 100€
- La Gym J'Y vais 200€
- Apec 300€
- Eglise de Molezon 200€
- Amicale des sapeurs pompiers 100€
- Chemin de mémoire(rénovation des œuvres) 1000€

Les associations suivantes vont être convoquées pour explication : La Plante diffuse, Ballet Bross', etc. La commune souhaite favoriser les activités à caractère culturel et social, et donc de discuter de ces implications.

La commune devra recevoir aussi le comité des fêtes et faire le point avec cette association.

Approbation à l'unanimité

°Reprise erreur de la délibération concernant les cessions et acquisitions de Mialet

Pour régulariser des emprises de terrain des échanges ont été réalisés et exigent maintenant une régularisation administrative.

Après explication le conseil approuve à l'unanimité

°Suivi des marchés sur les schéma directeurs de l'eau et de l'assainissement(la station d'épuration)

-Terrain de la future station d'épuration :

Sur proposition du maire le conseil accepte la proposition de faire une DUP (déclaration d'utilité publique) concernant le terrain de la future station d'épuration. Approbation à l'unanimité.

-Schéma directeur de l'eau

Au vu des critères de sélection du règlement de la consultation, l'offre du bureau d'études OTEIS de Montpellier est la mieux disante pour un montant de 27850€. Cette offre consiste à repertorier et à étudier les demandes en raccordement à l'eau potable de :

-Les Cambous et les Ayres

-L'interconnection du bassin ZA avec la Rouveyrette

-Le Galteyres et le Martinet

Approbation à l'unanimité

° Demande de subvention projet Amende de Police 2023

- Operation n°1 : création d'un parking sous le cimetière
- Opération n°2 : aménagement de voirie (mur route des Cambous)
- Opération n°3 : aménagement de voirie (sécurisation route du Mazel)

Approbation à l'unanimité

° Création de poste de rédacteur principal deuxième classe en qualité de secrétaire de mairie

Le Maire propose au conseil

La création d'un emploi permanent de Rédacteur principal de 2ème classe (Catégorie B) à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 3 juin 2023, pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie.

Approbation à l'unanimité

° Gestion des risques sécheresses

Une vigilance sur la consommation de l'eau est demandée à la population, et une réflexion sur les tarifs sera engagée de sorte que tout le monde prête attention à la rareté de cette ressource.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levé à 19h 30.